

RÉPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI

Kigali, le

8 MARS 1986

11/3/86

N° 508/08/02.11.2/86

*Ministère  
10/3/86  
4512/08*

Monsieur (Madame) SEBERA. Edouard .....

B.P. 101 GISENYI .....

.....

Objet: Permis d'exploitation.

Studio-photo à Gisenyi.

Monsieur .....

Suite à votre lettre ..... du 4-2-86  
..... relative à une demande de permis d'exploitation  
pour l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de  
vous faire parvenir.

- quatre formulaires de demande de permis d'exploitation ;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent  
l'ouverture de l'enquête de commodo et incommodo ;
- et quatre formulaires pour le procès-verbal de cloture  
l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par  
l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du  
ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue  
l'enquête de commodo et incommodo et ainsi remplit les deux  
types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet  
nous remettra le dossier complet après la clôture de  
l'enquête et lorsque, de leur part, les services techniques  
concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous  
feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu  
dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956  
relative aux établissements dangereux, insalubres ou  
incommodes.

Veuillez agréer, Monsieur, (Madame) ....  
..... l'assurance de ma considération  
distinguée.

Copie pour information à :

Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Santé  
Publique et des Affaires Sociales  
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Finction  
Publique et de la Formation Professionnelle  
KIGALI.

Monsieur le Préfet de  
Préfecture .....

GISENYI. .....

Pour LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NKUNDIYEZE Boniface.

*[Signature]*